

# Outils d'auto-positionnement du projet pédagogique Devoirs-Faits

Items	Étape 1 Mise en place du dispositif	Étape 2 Faire vivre le dispositif	Étape 3 Mobiliser les acteurs et générer une dynamique globale	Étape 4 Générer de la plus-value
<b>Efficacité de l'action collective sur les apprentissages. Cohérence entre le dans et le hors la classe.</b>	Les échanges entre les intervenants restent atomisés et non structurés.	Partage d'informations informelles entre les intervenants sur les difficultés des élèves. Les résultats des élèves aux évaluations nationales restent sous-exploités.	Un collectif élargi et/ou pluridisciplinaire intervient dans le dispositif avec partage des enjeux et des ressources. (intervention de Professeurs des Écoles) Une charte sur le Travail personnel de l'élève est rédigée, partagée et mise en œuvre par l'ensemble de la communauté éducative. Les résultats des élèves aux évaluations nationales sont utilisés pour articuler Devoirs-Faits avec les autres dispositifs (Accompagnement Personnalisé, Heure de soutien / approfondissement, Tutorat...)	Les résultats des élèves aux évaluations nationales sont exploités pleinement pour composer des groupes de besoin articulés entre les différents dispositifs. Des tests de positionnement complètent le diagnostic des équipes sur les besoins des élèves. Le dispositif influe sur l'évolution des pratiques pédagogiques dans la classe et a des impacts sur les apprentissages des élèves. Existence d'un lien explicite entre le dans / hors la classe : - La classe prépare à Devoirs-Faits. - La classe reprend Devoirs-faits.
<b>Outils mobilisés</b>	Il n'y a pas encore d'outil de suivi «Devoirs Faits»	Un outil de suivi «Devoirs Faits» est en place	Des outils de suivi «Devoirs Faits» ( attendus, consignes, fiches méthodologiques...) sont en place	Des outils de suivi « Devoirs Faits » (attendus, consignes, fiches méthodologiques...) sont en place et utilisés par tous. Des rituels sont installés et partagés en classe pour reprendre et préparer le Travail Personnel de l'Elève hors la classe.
<b>Communication</b>	La communication à destinations des élèves et des parents se fait uniquement en début d'année	La communication à destination des élèves et des parents se fait à chaque période et/ou trimestre	La communication à destination des élèves et des parents est régulière, elle est systématique en fin de période/trimestre (le travail réalisé à Devoirs-Faits est valorisé dans les bulletins)	La communication à destination des élèves et des parents est régulière, elle est systématique en fin de période/trimestre. « Devoirs-Faits » contribue à la validation des compétences du socle D1 D2.
<b>Comité de pilotage et place du coordonnateur</b>	Le lien Intervenants/ Professeurs Principaux / enseignants est informel	Le comité de pilotage est identifié. Un coordonnateur «Devoirs Faits» organise et coordonne le dispositif.	Le comité de pilotage est réuni régulièrement. Un coordonnateur « Devoirs Faits » conçoit et met en œuvre des outils pour structurer les échanges du collectif.	Le comité de pilotage fixe les priorités et évalue l'efficacité du dispositif mis en place en termes d'apprentissage et d'engagement des élèves. Le conseil pédagogique s'empare de la thématique du « Travail Personnel de l'Elève » en lien avec le coordonnateur « Devoirs Faits »
<b>Collectif apprenant</b>	Il n'y a pas encore de formation prévue sur le thème	Le coordonnateur et chaque intervenant ont suivi une formation individuelle	Une formation collective inter-degré sur le « Travail Personnel de l'Elève » est prévue	Une formation collective inter-degré sur le « Travail Personnel de l'Elève » s'est tenue
<b>Emploi du temps et créneaux mis à disposition</b>	Tous les élèves de 6ème ont un créneau « Devoirs Faits » inscrit à l'EDT. Un créneau « Devoirs-Faits » est accessible pour l'ensemble des élèves du cycle 4	Plusieurs créneaux « Devoirs faits » sont proposés par élève de 6ème au cours de la semaine ils sont inscrits à l'EDT. Plusieurs créneaux « Devoirs faits » sont accessibles pour l'ensemble des élèves du cycle 4	Plusieurs créneaux « Devoirs faits » sont inscrits à l'EDT de chaque élève de 6ème et répartis sur la semaine.  Tous les élèves du cycle 4 ont un créneau « Devoirs Faits » inscrit à l'EDT, ils en disposent autant que de besoin.	Plusieurs créneaux « Devoirs faits » sont inscrits à l'EDT de chaque élève de 6ème et répartis de manière équilibrée sur la semaine sur des horaires adaptés qui respectent les temps de l'enfant.  Plusieurs créneaux « Devoirs faits » sont inscrits à l'EDT des élèves du cycle 4. Ils sont répartis de manière équilibrée sur la semaine. Ils en disposent autant que de besoin.